

# RAPPORT FINANCIER ANNUEL

COMMISSION SCOLAIRE  
RENÉ-LÉVESQUE

au 30 juin 2017



LEBLANC BOURQUE ARSENAULT INC.  
Société de comptables professionnels agréés

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du Conseil des commissaires de la  
Commission scolaire René-Lévesque

### Rapport sur les états financiers résumés

Les états financiers résumés ci-joints, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2017, l'état des résultats, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes et renseignements complémentaires en annexes, sont tirés des états financiers audités de la Commission scolaire René-Lévesque pour l'exercice terminé le 30 juin 2017. Nous avons exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers dans notre rapport daté du 30 octobre 2017. Ni ces états financiers ni les états financiers résumés ne reflètent les incidences d'événements survenus après la date de notre rapport sur ces états financiers.

Les états financiers résumés ne contiennent pas toutes les informations requises par les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. La lecture des états financiers résumés ne saurait par conséquent se substituer à la lecture des états financiers audités de la Commission scolaire René-Lévesque.

#### *Responsabilité de la direction pour les états financiers résumés*

La direction est responsable de la préparation de ces états financiers résumés conformément aux états financiers audités pour l'exercice terminé le 30 juin 2017.

#### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers résumés, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, *Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés*.

#### *Opinion*

À notre avis, les états financiers résumés tirés des états financiers audités de la Commission scolaire René-Lévesque pour l'exercice terminé le 30 juin 2017 constituent un résumé fidèle de ces états financiers, conformément aux états financiers audités pour l'exercice terminé le 30 juin 2017.

Maria, le 30 octobre 2017

<sup>1</sup>Comptable professionnel agréé auditeur, Comptable agréé, permis de comptabilité publique n° A117660

119, avenue Port-Royal  
Bonaventure (Qc), G0C 1E0  
Téléphone : 418-534-3710

604, boulevard Perron  
Maria (Qc), G0C 1Y0  
Téléphone : 418-759-3468

64, boulevard Interprovincial  
Pointe-à-la-Croix (Qc), G0C 1L0  
Téléphone : 418-788-2044

Téléphone sans frais : 1-800-463-3468  
Télécopieur : 418-759-5181  
Courriel : [info@lbainc.com](mailto:info@lbainc.com)



# Commission scolaire René-Lévesque

État des résultats

Exercice clos le 30 juin 2017

	Budget révisé (non audité) \$	2017 \$	Variation vs Budget révisé \$	2016 \$	Variation %
<b>Revenus</b>					
Subvention de fonctionnement du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	68 620 337	69 187 528	567 191	66 817 869	0,8%
Autres subventions et contributions	423 338	451 668	28 330	332 446	6,7%
Taxe scolaire	8 163 490	8 214 036	50 546	7 661 501	0,6%
Droits de scolarité et frais de scolarisation	258 776	400 696	141 920	310 906	54,8%
Ventes de biens et services	2 500 241	2 532 865	32 624	2 456 232	1,3%
Revenus divers	335 140	1 104 156	769 016	936 481	229,5%
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	36 838	45 626	8 788	37 792	23,9%
<b>Total des revenus</b>	<b>80 338 160</b>	<b>81 936 575</b>	<b>1 598 415</b>	<b>78 553 227</b>	<b>2,0%</b>
<b>Charges (Annexe I)</b>					
Activités d'enseignement et formation	35 556 953	35 935 237	378 284	34 433 859	1,1%
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	18 108 526	17 992 990	(115 536)	17 414 298	-0,6%
Services d'appoint	9 082 713	9 209 075	126 362	8 855 113	1,4%
Activités administratives	4 045 508	4 084 088	38 580	3 898 429	1,0%
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	10 194 096	10 137 640	(56 456)	9 693 399	-0,6%
Activités connexes	3 220 709	3 147 910	(72 799)	3 196 033	-2,3%
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	100 000	29 502	(70 498)	(192 867)	-
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	0	(567)	(567)	4 787	-
<b>Total des charges</b>	<b>80 308 505</b>	<b>80 535 875</b>	<b>227 370</b>	<b>77 303 051</b>	<b>0,3%</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>29 655</b>	<b>1 400 700</b>	<b>1 371 045</b>	<b>1 250 176</b>	<b>4623,3%</b>

# Commission scolaire René-Lévesque

État de la situation financière

Exercice clos le 30 juin 2017

	2017	2016
	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>		
Encaisse	296 853	171 062
Subvention de fonctionnement à recevoir	8 684 074	7 478 086
Subvention à recevoir - Financement	17 117 812	16 554 484
Taxe scolaire à recevoir	1 128 094	1 177 034
Débiteurs	1 293 288	1 261 119
Autres actifs	80 475	80 475
	<b>28 600 596</b>	<b>26 722 260</b>
<b>Passifs</b>		
Emprunts temporaires (note 3)	3 400 000	3 000 000
Créditeurs et frais courus à payer	7 862 761	8 112 693
Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	542 372	545 909
Revenus perçus d'avance	562 252	414 340
Provision pour avantages sociaux	3 331 631	3 302 129
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (note 5)	65 755 051	64 073 496
	<b>81 454 067</b>	<b>79 448 567</b>
<b>Dette nette</b>	<b>(52 853 471)</b>	<b>(52 726 307)</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Immobilisations corporelles (note 6)	57 421 898	55 680 033
Stocks de fournitures	163 429	175 725
Charges payées d'avance	1 877 009	2 078 714
	<b>59 462 336</b>	<b>57 934 472</b>
<b>Excédent accumulé</b>	<b>6 608 865</b>	<b>5 208 165</b>
Obligations contractuelles (note 8)		
Éventualités (note 9)		

# Commission scolaire René-Lévesque

État de la variation de la dette nette

Exercice clos le 30 juin 2017

	2017	2016
	\$	\$
<b>Dette nette au début</b>	<b>(52 726 307)</b>	<b>(52 536 094)</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>1 400 700</b>	<b>1 250 176</b>
<b>Variation due aux immobilisations corporelles</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(5 049 343)	(4 925 980)
Amortissement des immobilisations corporelles	3 208 043	3 245 324
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	(567)	4 787
Produits de disposition d'immobilisations corporelles	100 001	1
Transfert d'immobilisations dans les immobilisations destinées à être vendues		
	<b>(1 741 866)</b>	<b>(1 675 868)</b>
<b>Variation due aux stocks et aux charges payées d'avance</b>	<b>214 002</b>	<b>235 479</b>
<b>Augmentation de la dette nette</b>	<b>(127 164)</b>	<b>(190 213)</b>
<b>Dette nette à la fin de l'exercice</b>	<b>(52 853 471)</b>	<b>(52 726 307)</b>

# Commission scolaire René-Lévesque

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 juin 2017

	2017	2016
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent (déficit) de l'exercice	1 400 700	1 250 176
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Provision pour avantages sociaux futurs	29 503	(192 867)
Stocks et charges payées d'avance	214 002	235 479
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	(45 627)	(37 792)
Amortissement des frais reportés liés aux dettes	55 404	63 390
Amortissement et réduction de valeur des immobilisations corporelles	3 208 043	3 245 324
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	(567)	4 787
Variation des actifs financiers et passifs reliés au fonctionnement	(2 226 273)	(478 212)
	<b>2 635 185</b>	<b>4 090 285</b>
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Sortie de fonds pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	(4 670 395)	(4 199 916)
Produits de disposition d'immobilisations corporelles	100 001	1
	<b>(4 570 394)</b>	<b>(4 199 915)</b>
<b>Activités de financement</b>		
Produits provenant de l'émission de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	5 631 000	20 312 000
Remboursement de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	(3 970 000)	(20 016 000)
Variation des emprunts temporaires non reliés aux immobilisations corporelles	400 000	(200 000)
	<b>2 061 000</b>	<b>96 000</b>
Augmentation (diminution) de la trésorerie	125 791	(13 630)
Trésorerie au début de l'exercice	171 062	184 692
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>296 853</b>	<b>171 062</b>

# Commission scolaire René-Lévesque

## Notes complémentaires

Exercice clos le 30 juin 2017

---

### 1. Statuts

La Commission scolaire René-Lévesque provient des trois Commissions scolaires fusionnées, soit Rocher-Percé, Baie-des-Chaleurs et Miguasha. Elle fut constituée le 27 août 1998 en vertu du décret 1014-97. Les états financiers ont été élaborés pour satisfaire aux exigences de l'article 287 de la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3). La Commission scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le Gouvernement du Québec.

La Commission scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer dans la mesure prévue par la Loi sur l'instruction publique au développement social, culturel et économique de sa région.

### 2. Principales méthodes comptables

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Commission scolaire utilise prioritairement le Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

#### *Estimations comptables*

La préparation des états financiers de la Commission scolaire par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des dépenses au cours de l'exercice visé par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations, les frais courus à payer et la provision pour avantages sociaux futurs. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

# Commission scolaire René-Lévesque

Notes complémentaires

Exercice clos le 30 juin 2017

---

## 2. Principales conventions comptables (suite)

### *Actifs financiers*

#### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent : les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le positif et le négatif ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité. Ces placements sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de marché.

#### *Débiteurs*

Les débiteurs sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de l'exercice de cette provision est constatée aux résultats du poste « Activités connexes ».

#### *Passifs*

#### *Régime de retraite*

Les membres du personnel de la Commission scolaire participent au Régime de retraite des employés du Gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes inter-employeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de l'exercice de la Commission scolaire envers ces régimes Gouvernementaux de même que les prestations sont assumées par le Gouvernement du Québec et ne sont pas présentées aux états financiers.



## 2. Principales conventions comptables (suite)

### *Provision pour avantages sociaux*

Les obligations à court terme découlant des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, de l'assurance-traitement et des autres congés sociaux (maternité, paternité) ainsi que les obligations à long terme découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant gagnés par les employés de la Commission scolaire sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de l'exercice de la provision est constatée aux résultats.

### *Dettes à long terme*

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajustées de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus dans le solde des dettes à long terme.

# Commission scolaire René-Lévesque

Notes complémentaires

Exercice clos le 30 juin 2017

---

## 2. Principales conventions comptables (suite)

*Actifs non financiers*

*Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de service.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile suivantes :

Aménagements de terrain	10 ou 20 ans
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments	20 à 50 ans
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipements spécialisés	10 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels scolaires - achats initiaux	5 ans
Matériels roulants	5 ans
Développement informatique	5 ans

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

# Commission scolaire René-Lévesque

Notes complémentaires

Exercice clos le 30 juin 2017

---

## 2. Principales conventions comptables (suite)

### *Immobilisations corporelles (suite)*

Les œuvres d'art et les trésors historiques sont constitués principalement de peinture, de sculptures, de dessins et d'installations et leur coût est imputé aux charges de l'exercice au cours duquel ils sont acquis.

Les œuvres d'art qui sont acquises en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites Gouvernementaux et publics sont capitalisées.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie au passif des contributions reportées, à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée dans les revenus de l'exercice d'acquisition. Les contributions reportées sont virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Commission scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle doit être réduit pour refléter sa baisse de valeur et la dépréciation est constatée aux résultats du poste « Activités relatives aux biens meubles et immeubles ». Aucune reprise de valeur n'est constatée.

### *Stocks de fournitures*

Les stocks de fournitures se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours du ou des prochains exercices. Ces stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

# *Commission scolaire René-Lévesque*

*Notes complémentaires*

*Exercice clos le 30 juin 2017*

---

## **2. Principales conventions comptables (suite)**

### *Charges payées d'avance*

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont la Commission scolaire bénéficiera au cours du ou des prochains exercices. Ces frais seront imputés aux dépenses au moment où la Commission scolaire bénéficiera des services acquis.

### *Revenus*

#### *Subventions et contributions reportées*

Les subventions du MEES sont constatées dans l'exercice où la Commission scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires de cet exercice. À moins d'indications contraires, les revenus de subvention versés par le MESS, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transfert sont constatées lorsque les subventions sont autorisées et que la Commission scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est. Elles sont présentées au poste « Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif à la subvention est constaté aux résultats à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles ».

# Commission scolaire René-Lévesque

Notes complémentaires

Exercice clos le 30 juin 2017

---

## 2. Principales conventions comptables (suite)

### *Subventions et contributions reportées (suite)*

Les autres contributions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transfert reportés dans le poste « Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » et constatées à titre de revenus au poste « Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » dans l'exercice au cours duquel les ressources sont utilisées aux fins prescrites.

### *Taxe scolaire*

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés dans la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application de l'étalement, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1<sup>er</sup> janvier. Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans l'exercice au cours duquel les sommes sont encaissées.

### *Ventes de biens et services et revenus divers*

Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

# Commission scolaire René-Lévesque

Notes complémentaires

Exercice clos le 30 juin 2017

---

## 2. Principales conventions comptables (suite)

### *Charges*

Les dépenses comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'exercice, qu'un paiement ait été fait ou non, ou que des factures aient été reçues ou non, et l'amortissement du coût des immobilisations pour l'exercice.

## 3. Emprunts temporaires

L'emprunt bancaire et les acceptations bancaires sont autorisés mensuellement par le MEES. L'ouverture de crédit autorisé est de 20 659 688 \$ (35 666 865 \$ au 30 juin 2016). L'emprunt bancaire porte intérêt au taux de base et est garanti par le MEES. Les acceptations bancaires échéant les 6 et 7 juillet 2017 portent intérêts à des taux variant de 1,12 % à 1,17 % et sont garanties par le MEES.

## 4. Provision pour avantages sociaux

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, la Commission scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur. Jusqu'au 30 juin 2016, ce programme permettait à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils avaient droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées. Depuis le 1er juillet 2016, les employés ne peuvent plus accumuler les congés de maladie acquis après cette date. Les congés de maladie seront payés annuellement au 30 juin s'ils ne sont pas utilisés à cette date.

Le détail de la provision pour avantages sociaux est présenté à la page 34 du rapport financier.

# Commission scolaire René-Lévesque

Notes complémentaires

Exercice clos le 30 juin 2017

## 5. Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention

Date d'émission	Taux d'intérêts %	Modalités de remboursement \$	Échéance	2017 \$	2016 \$
<b>Billets financement-Québec</b>					
18-06-2009	5,41	200 000/an	01-06-2034	<b>3 400 000</b>	3 600 000
15-02-2012	2,43	311 000/an	01-12-2018	<b>4 702 000</b>	5 013 000
27-02-2013	2,17	478 000/an	01-06-2018	<b>8 393 000</b>	8 871 000
				<b>16 495 000</b>	17 484 000
<b>Billets fonds de financement</b>					
23-01-2014	2,25	1 182 000/an	19-12-2018	<b>11 004 000</b>	12 186 000
03-03-2014	2,10	688 000/an	19-12-2018	<b>8 193 000</b>	8 881 000
30-04-2014	1,55	396 000/an	01-06-2017	-	396 000
28-10-2014	3,00	212 000/an	01-09-2024	<b>4 875 000</b>	5 087 000
30-03-2016	3,21	164 000/an	01-03-2041	<b>3 936 000</b>	4 100 000
02-05-2016	1,19	339 000/an	01-06-2019	<b>678 000</b>	1 017 000
02-05-2016	2,37	1 357 000/an	01-09-2026	<b>15 195 000</b>	15 195 000
26-01-2017	2,63	208 000/an	01-09-2026	<b>5 193 000</b>	-
30-05-2017	1,12	146 000/an	01-04-2020	<b>438 000</b>	-
				<b>49 512 000</b>	46 862 000
				<b>66 007 000</b>	64 346 000

# Commission scolaire René-Lévesque

Notes complémentaires

Exercice clos le 30 juin 2017

---

## 5. Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (suite)

Les versements en capital exigibles sur les dettes à long terme au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2018	13 200 000
2019	24 344 000
2020	2 287 000
2021	2 141 000
2022	2 141 000

## 6. Immobilisations corporelles

Le détail des immobilisations est présenté à la page 40 à 48 du rapport financier.

# Commission scolaire René-Lévesque

Notes complémentaires

Exercice clos le 30 juin 2017

---

## 7. Gestion du risque et instruments financiers

### *Politique de gestion des risques*

La Commission scolaire, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2017.

### *Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'un contrepartiste fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Commission scolaire est principalement attribuable à ses débiteurs excluant les taxes à la consommation et à ses subventions à recevoir. Afin de réduire son risque de crédit, la Commission scolaire analyse régulièrement le solde de ses débiteurs et une provision pour mauvaises créances est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La valeur comptable des principaux actifs de la Commission scolaire représente l'exposition maximale de la Commission scolaire au risque de crédit.

# Commission scolaire René-Lévesque

Notes complémentaires

Exercice clos le 30 juin 2017

---

## 7. Gestion du risque et instruments financiers (suite)

### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que la Commission scolaire éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La Commission scolaire est exposée à ce risque principalement en regard à ses emprunts temporaires, ses créditeurs et charges courues à payer à l'exception des déductions à la source, certains postes composant la provision pour avantages sociaux (les vacances et les autres congés sociaux) et ses emprunts à long terme.

Afin de réduire son risque de liquidité, la Commission scolaire effectue une analyse quotidienne de ses liquidités et emprunte les sommes nécessaires selon les besoins quotidiens en fonction d'un montant maximal autorisé par le MEES.

### *Risque de marché*

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. Compte tenu de la nature de ses activités, la Commission scolaire est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

## 7. Gestion du risque et instruments financiers (suite)

### *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêts fixe assujettissent la Commission scolaire à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les acceptations bancaires et les emprunts à long terme.

Étant donné que la Commission scolaire comptabilise ses instruments financiers portant intérêt à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que la Commission scolaire prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu.

# Commission scolaire René-Lévesque

Notes complémentaires

Exercice clos le 30 juin 2017

---

## 8. Obligations contractuelles

Dans le cadre de ses opérations, la Commission scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles suivantes:

- a) Un montant de 873 986 \$ (2 095 559 \$ en 2016) pour des contrats de construction, de rénovation d'école et d'aménagement de terrain à être réalisés en 2017-2018.
- b) Un montant de 3 413 513 \$ (3 521 099 \$ en 2016) pour des contrats d'entretien ménager échéant en juin 2020. Les versements pour les trois prochains exercices s'élèvent à 1 724 563 \$ en 2018, 1 171 350 \$ en 2019 et 517 600 \$ en 2020.
- c) Un montant de 319 106 \$ (528 747 \$ en 2016) pour des contrats de déneigement et de tonte de gazon échéant en juin 2020. Les versements pour les trois prochains exercices s'élèvent à 292 374 \$ en 2018, 13 316 \$ en 2019 et en 2020.
- d) Un montant de 0 \$ (6 426 648 \$ en 2016) pour des contrats de transport scolaire.
- e) Un montant de 17 011 \$ (16 913 \$ en 2016) pour l'encadrement des stagiaires échéant en juin 2018.

# Commission scolaire René-Lévesque

Notes complémentaires

Exercice clos le 30 juin 2017

---

## 9. Éventualités

Au 30 juin 2017, la Commission scolaire fait face à certains griefs d'employés pour un montant de 600 \$ (38 350 \$ en 2016). Puisqu'il est impossible à l'heure actuelle d'évaluer le dénouement du litige et de procéder à une estimation de la perte éventuelle, tout montant pouvant résulter du dénouement de ces éventualités sera imputé au surplus accumulé de l'exercice alors en cours. C'est seulement lorsqu'il est probable que ces causes donneront lieu à un déboursé et qu'une estimation raisonnable du montant peut en être faite que la Commission scolaire inscrit une provision à cet effet dans ses créditeurs et frais à payer.

De plus, au cours de l'exercice, un recours collectif contre 68 des 72 commissions scolaires du Québec a été autorisé par un juge. Un montant de 300 millions de dollars est réclamé au nom de 900 000 élèves québécois pour des services et des fournitures scolaires qui auraient dû être fournis gratuitement selon la Loi sur l'instruction publique. Il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement du litige et le montant que la Commission scolaire René-Lévesque pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été constituée dans les états financiers.

## 10. Opérations entre apparentés

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, la Commission scolaire est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises publiques contrôlées directement ou indirectement par le Gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du Gouvernement du Québec. La Commission scolaire n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations sont divulguées distinctement aux pages 190 et 191 du rapport financier.

## 11. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de 2016 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adaptée en 2017.

# Commission scolaire René-Lévesque

Dépenses par activité

Exercice clos le 30 juin 2017

Annexe I

	2017			Total	Variation	2016
	Budget révisé (non audité)	Rémunération et contributions de l'employeur	Autres dépenses			\$
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Activités d'enseignement et de formation</b>						
Éducation préscolaire	2 546 804	2 514 415	35 281	2 549 695	2 891	2 406 906
Enseignement primaire	13 800 230	13 379 444	326 260	13 705 704	(94 526)	12 834 739
Enseignement secondaire	10 173 795	10 172 351	378 257	10 550 608	376 813	10 097 346
Formation professionnelle	4 402 325	3 705 952	816 495	4 522 447	120 122	4 580 247
Enseignement particulier	2 495 263	2 377 559	31 968	2 409 527	(85 736)	2 292 289
Formation des adultes	2 138 536	2 012 727	184 528	2 197 256	58 720	2 222 332
	<b>35 556 953</b>	<b>34 162 448</b>	<b>1 772 789</b>	<b>35 935 237</b>	<b>378 284</b>	<b>34 433 859</b>
<b>Activités de soutien à l'enseignement et à la formation</b>						
Gestion des écoles et des centres	5 691 711	4 876 021	679 522	5 555 543	(136 168)	5 485 193
Moyens d'enseignement	1 495 092	959 121	669 668	1 628 789	133 697	1 551 763
Services complémentaires	6 734 082	6 106 769	246 493	6 353 262	(380 820)	5 734 275
Services pédagogiques et de formation d'appoint	2 784 037	2 652 550	15 944	2 668 494	(115 543)	2 804 579
Animation et développement pédagogique	1 016 869	971 371	83 740	1 055 110	38 241	1 156 315
Perfectionnement	386 735	162 243	162 808	325 051	(61 684)	313 786
Activités sportives, culturelles et sociales		204 063	202 677	406 740	406 740	368 387
	<b>18 108 526</b>	<b>15 932 138</b>	<b>2 060 852</b>	<b>17 992 989</b>	<b>(115 537)</b>	<b>17 414 298</b>

# Commission scolaire René-Lévesque

Dépenses par activité

Exercice clos le 30 juin 2017

Annexe I (suite)

	2017				2016	
	Budget révisé (non audité)	Rémunération et contributions de l'employeur	Autres dépenses	Total	Variation	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Services d'appoint</b>						
Services alimentaires	21 400	-	26 090	26 090	4 690	13 692
Transport scolaire	7 358 949	-	7 381 581	7 381 581	22 632	7 125 292
Service de garde	1 702 364	1 566 620	234 784	1 801 404	99 040	1 716 129
	<b>9 082 713</b>	<b>1 566 620</b>	<b>7 642 455</b>	<b>9 209 075</b>	126 362	8 855 113
<b>Activités administratives</b>						
Conseil des commissaires et comités	202 929	150 910	45 298	196 208	(6 721)	182 515
Gestion	2 894 400	2 405 034	606 755	3 011 789	117 389	2 924 389
Services corporatifs	915 739	347 930	478 812	826 742	(88 997)	766 975
Perfectionnement	32 440	33	49 316	49 349	16 909	24 550
	<b>4 045 508</b>	<b>2 903 907</b>	<b>1 180 181</b>	<b>4 084 088</b>	38 580	3 898 429

# Commission scolaire René-Lévesque

Dépenses par activité

Exercice clos le 30 juin 2017

Annexe I (suite)

	2017				2016	
	Budget révisé (non audité)	Rémunération et contributions de l'employeur	Autres dépenses	Total	Variation	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Activités relatives aux biens meubles et immeubles</b>						
Entretien et amortissement des biens meubles	1 185 578	-	1 192 019	1 192 019	6 441	1 372 159
Conservation et amortissement des biens immeubles	4 077 940	639 006	3 499 053	4 138 058	60 118	3 926 936
Entretien ménager	2 228 640	244 684	1 879 299	2 123 983	(104 657)	2 134 852
Consommation énergétique	2 259 000	-	1 984 662	1 984 662	(274 338)	2 013 788
Location d'immeubles	4 000	-	2 038	2 038	(1 962)	3 879
Protection et sécurité	25 390	1 142	9 041	10 183	(15 207)	16 730
Amélioration, transformation et rénovations majeures non capitalisables	413 548	-	686 696	686 696	273 148	225 055
	<b>10 194 096</b>	<b>884 832</b>	<b>9 252 808</b>	<b>10 137 640</b>	<b>(56 456)</b>	<b>9 693 399</b>
<b>Activités connexes</b>						
Financement	1 652 666	-	1 784 842	1 784 842	132 176	1 807 526
Projets spéciaux	577 466	97 220	284 568	381 788	(195 678)	322 110
Rétroactivité	-	40 449	-	40 449	40 449	136 972
Droits de scolarité et ententes	5 000	-	-	-	(5 000)	
Prêts de services	24 227	52 346	40 080	92 426	68 199	103 474
Activités extrascolaires	961 350	8 425	839 980	848 405	(112 945)	825 951
	<b>3 220 709</b>	<b>198 440</b>	<b>2 949 470</b>	<b>3 147 910</b>	<b>(72 799)</b>	<b>3 196 033</b>
<b>Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux</b>	<b>100 000</b>	<b>29 502</b>	<b>-</b>	<b>29 502</b>	<b>(70 498)</b>	<b>(192 867)</b>
<b>Perte (gain) sur disposition d'immo-bilisations corporelles</b>		<b>-</b>	<b>(567)</b>	<b>(567)</b>	<b>(567)</b>	<b>4 787</b>
	<b>100 000</b>	<b>29 502</b>	<b>(567)</b>	<b>28 935</b>	<b>(71 065)</b>	<b>(188 080)</b>
	<b>80 308 505</b>	<b>55 677 887</b>	<b>24 857 989</b>	<b>80 535 874</b>	<b>227 370</b>	<b>77 303 052</b>

# Commission scolaire René-Lévesque

Dépenses par nature

Exercice clos le 30 juin 2017

Annexe II

	2017	2016	Variation
	\$	\$	\$
<b>Activités d'enseignement et de formation</b>			
Rémunération enseignant	30 755 316	29 467 843	1 287 473
Rémunération non-enseignant	79 996	37 427	42 569
Contribution de l'employeur	3 327 136	3 157 791	169 345
Frais de déplacement	124 428	105 227	19 201
Fournitures et matériel	1 144 986	1 126 936	18 050
Services, honoraires et contrats	432 317	488 748	(56 431)
Autres charges	71 057	49 887	21 170
	<b>35 935 236</b>	<b>34 433 859</b>	<b>1 501 377</b>
<b>Activités de soutien à l'enseignement et à la formation</b>			
Rémunération enseignant	2 501 754	2 397 856	103 898
Rémunération non-enseignant	11 769 075	11 516 058	253 017
Contribution de l'employeur	1 661 307	1 610 546	50 761
Frais de déplacement	387 212	363 080	24 132
Fournitures et matériel	846 738	668 138	178 600
Services, honoraires et contrats	673 058	718 434	(45 376)
Autres charges	153 846	140 186	13 660
	<b>17 992 990</b>	<b>17 414 298</b>	<b>578 692</b>

# Commission scolaire René-Lévesque

Dépenses par nature

Exercice clos le 30 juin 2017

Annexe II (suite)

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>Variation</u>
	\$	\$	\$
<b>Services d'appoint</b>			
Rémunération non-enseignant	<b>1 395 023</b>	1 349 485	45 538
Contribution de l'employeur	<b>171 597</b>	168 057	3 540
Frais de déplacement	<b>6 650</b>	7 154	(504)
Fournitures et matériel	<b>116 818</b>	102 663	14 155
Services, honoraires et contrats	<b>7 419 384</b>	7 149 786	269 598
Autres charges	<b>99 603</b>	77 968	21 635
	<b>9 209 075</b>	8 855 113	353 962
<b>Activités administratives</b>			
Rémunération enseignant	<b>7 103</b>	4 536	2 567
Rémunération non-enseignant	<b>2 603 107</b>	2 613 803	(10 696)
Contribution de l'employeur	<b>293 697</b>	292 160	1 537
Frais de déplacement	<b>178 045</b>	143 891	34 154
Fournitures et matériel	<b>144 678</b>	145 660	(982)
Services, honoraires et contrats	<b>768 910</b>	621 281	147 629
Autres charges	<b>88 548</b>	77 098	11 450
	<b>4 084 088</b>	3 898 429	185 659

# Commission scolaire René-Lévesque

Dépenses par nature

Exercice clos le 30 juin 2017

Annexe II (suite)

	2017	2016	Variation
	\$	\$	\$
<b>Activités relatives aux biens meubles et immeubles</b>			
Rémunération enseignant	270	-	270
Rémunération non-enseignant	785 391	806 760	(21 369)
Contribution de l'employeur	99 171	102 286	(3 115)
Frais de déplacement	43 018	41 604	1 414
Fournitures et matériel	2 875 590	2 792 010	83 580
Services, honoraires et contrats	3 126 135	2 705 224	420 911
Autres charges	22	191	(169)
	<b>6 929 597</b>	<b>6 448 075</b>	<b>481 522</b>
<b>Activités connexes</b>			
Rémunération enseignant	31 872	120 429	(88 557)
Rémunération non-enseignant	139 557	149 603	(10 046)
Contribution de l'employeur	27 011	21 231	5 780
Frais de déplacement	42 478	47 910	(5 432)
Fournitures et matériel	22 463	23 501	(1 038)
Services, honoraires et contrats	313 878	265 984	47 894
Autres charges	785 809	759 849	25 960
	<b>1 363 068</b>	<b>1 388 507</b>	<b>(25 439)</b>

# Commission scolaire René-Lévesque

Dépenses par nature

Exercice clos le 30 juin 2017

Annexe II (suite)

	2017	2016	Variation
	\$	\$	\$
<b>Immobilisations</b>			
Amortissement - Bâtiments	1 044 857	1 045 793	(936)
Amortissement - Améliorations majeures aux bâtiments	1 039 566	928 585	110 981
Amortissement - Aménagements	306 807	273 387	33 420
Amortissement - Matériel et équipement	242 721	387 755	(145 034)
Amortissement - Équipements spécialisés	162 088	144 336	17 752
Amortissement - Équipement et développement informatique	412 004	465 468	(53 464)
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	(567)	4 787	(5 354)
	<b>3 207 476</b>	<b>3 250 111</b>	<b>(42 635)</b>
<b>Créances douteuses et autres provisions</b>			
Provision pour congés de maladie	(115 624)	23 650	(139 274)
Provision pour vacances	69 181	(88 771)	157 952
Provision pour heures supplémentaires cumulées	7 832	(4 622)	12 454
Provision pour assurance-traitement et autres congés spéciaux	54 417	(99 197)	153 614
Provision pour contribution employeur sur avantages sociaux	13 697	(23 927)	37 624
	<b>29 503</b>	<b>(192 867)</b>	<b>222 370</b>
<b>Service de la dette</b>	<b>1 784 842</b>	<b>1 807 526</b>	<b>(22 684)</b>
	<b>80 535 875</b>	<b>77 303 051</b>	<b>3 232 824</b>

# Commission scolaire René-Lévesque

Évolution des surplus

Exercice clos le 30 juin 2017

Annexe III

---

	2013	2014	2015	2016	2017	5 ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Surplus accumulés au début</b>	<b>7 320 387</b>	<b>5 507 507</b>	<b>4 039 948</b>	<b>3 957 989</b>	<b>5 208 165</b>	<b>7 320 387</b>
<b>Surplus (déficit) de l'exercice</b>	<b>(1 812 880)</b>	<b>(1 467 559)</b>	<b>(81 959)</b>	<b>1 250 176</b>	<b>1 400 700</b>	<b>(711 522)</b>
<b>Surplus accumulés à la fin</b>	<b>5 507 507</b>	<b>4 039 948</b>	<b>3 957 989</b>	<b>5 208 165</b>	<b>6 608 865</b>	<b>6 608 865</b>